Ville d'
Hesdin
République
Française
Pas-de-Calais

Projet DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt et deux, le vingt-sept du mois de septembre à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le vingt-deux septembre deux mil vingt-deux

Date de convocation du Conseil municipal : 22 septembre 2022

Présents : Mesdames et Messieurs Nathalie BEDHOM, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Matthieu DEMONCHEAUX, Laurence DUPIRE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Stéphane LAGACHE, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Dominique POITEAUX, Marco PUAUX, Benoît ROYER

Absents excusés : Madame Claudia CERRATO, Messieurs Christian CLÉMENT, Guy REGNIER, Renaud VAHÉ

Procurations : Monsieur Guy REGNIER à Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX
Monsieur Renaud VAHÉ à Madame Véronique FIOLET
Monsieur Christian CLEMENT à Monsieur Philippe DURIER
Madame Claudia CERRATO à Madame Emmanuelle PIERROT

Absent non excusé :

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 19

Le secrétariat est assuré par Benoît ROYER

Début de séance : 18h35
Fin de séance : 19h42

Objet : Acceptation du don d'une collection de livres anciens

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2242-1,

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur Zéphyr TILLIETTE souhaite faire don à la Ville d'une collection de livres anciens dont la valeur marchande est estimée à 350 000€.
Monsieur Zéphyr TILLIETTE souhaiterait que cette collection ne soit pas dispersée mais également qu'elle soit valorisée. Il voit deux aménités dans cette collection : une aménité historique, une aménité pédagogique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

- **D'ACCEPTER le don de Monsieur Zéphyr TILLIETTE d'une collection de livres anciens**
- **DE M'AUTORISER Monsieur le Maire à inscrire ce don à l'inventaire des biens de la Ville d'Hesdin**
- **DE M'AUTORISER à engager toutes les démarches d'études préalables à la valorisation de cette collection d'exception en particulier la mise en oeuvre d'une bibliothèque historique ouverte au public**

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré le 27 septembre de L'an deux mil vingt et deux.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX

VILLE D'HESDIN
PAS-DE-CALAIS